

Arrêté en conseil C.P. 1965-558, en date du 25 mars 1965, retirant de la gestion de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'octroi de lettres patentes au sujet de vingt-neuf parties de terrain de surplus de chemin de fer dans le quartier Saint-Laurent, division d'enregistrement de Lévis, province de Québec, en conformité de l'article 19 de la *Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada*, chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais).

Messages, en date du 2 avril 1965, échangés entre le très honorable Michael Stewart, député, coprésident britannique de la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que copie de la réponse du gouvernement canadien, datée du 14 avril 1965, à l'appel de dix-sept nations voulant qu'on trouve une solution pacifique au conflit au Viet-Nam. (Textes français et anglais).

Copie du rapport spécial de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam, en date du 27 février 1965, et d'un communiqué de presse, en date du 5 avril 1965. (Textes français et anglais).

BILL SUR LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU TERMINUS D'OTTAWA

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable John J. Connolly présente le bill S-3 constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2^e lecture jeudi prochain.

(La motion est adoptée.)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

«THE ALGOMA CENTRAL AND HUDSON BAY RAILWAY COMPANY»—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable William H. Taylor, au nom de l'honorable M. Leonard, présente le bill S-4 concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'honorable M. Taylor propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2^e lecture jeudi prochain.

(La motion est adoptée.)

«GREAT NORTHERN RAILWAY COMPANY» ET «GREAT NORTHERN PACIFIC & BURLINGTON LINES, INC.»—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable Thomas Reid présente le bill S-5 concernant la *Great Northern Railway Company* et la *Great Northern Pacific &*

Burlington Lines, Inc.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'honorable M. Reid propose que le bill soit inscrit à l'ordre du jour en vue de la 2^e lecture jeudi prochain.

(La motion est adoptée.)

«MUTTART MORTGAGE CORPORATION»—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable Daniel A. Lang présente le bill S-6 concernant la *Muttart Mortgage Corporation*.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'honorable M. Lang propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2^e lecture jeudi prochain.

(La motion est adoptée.)

COMITÉ SPÉCIAL DE LA GÉRONTOLOGIE

ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable David A. Croll, président du comité spécial de la gérontologie, présente le rapport suivant:

Le comité spécial de la gérontologie du Sénat présente son premier rapport, ainsi qu'il suit:

Le comité recommande que son quorum soit ramené à sept (7) membres.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce rapport sera-t-il étudié?

L'honorable M. Croll: Je propose, avec l'assentiment du Sénat, que le rapport soit adopté maintenant.

(Le rapport est adopté.)

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le mardi 6 avril, sur la motion de l'honorable M. Bourque, appuyée par l'honorable M. Aird, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Lionel Choquette: Honorables collègues, prenant part au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, en l'absence du leader de l'opposition (l'honorable M. Brooks), je tiens à féliciter tout d'abord les motionnaires, les sénateurs Bourque et Aird. Leurs discours étaient conformes aux meilleures traditions de cette assemblée. Si nos collègues sont appelés à jouir de l'esprit de camaraderie qui règne ici, ils n'en auront pas moins à assumer les lourdes responsabilités qui incombent au Sénat et nous nous félicitons de leur nomination.